

---

# ANNALES TRIPOLITAINES

---

**Lettre de M. FÉRAUD, Consul général de France,  
à Tripoli de Barbarie, à M. DE GRAMMONT,  
Président de la Société historique algérienne.**

Tripoli, le 30 mars 1883.

Oui, cher ami, vous avez eu raison de penser que je laisserais trace de mon passage en ce pays, en consacrant mes loisirs à quelques recherches historiques. Depuis cinq ans que je suis ici, j'ai recueilli beaucoup de documents indigènes et européens que je coordonne dans une monographie à laquelle j'ai donné le titre d'*Annales tripolitaines*. Le passé de ce coin de la Méditerranée n'est guère connu et cependant il ne le cède en rien aux autres contrées de la côte septentrionale d'Afrique sur lesquelles on a publié des volumes. Vous allez du reste en juger par ce résumé chronologique qui vous donnera un aperçu des événements dont je fais le récit développé.

Je ne m'appesantis pas pour le moment sur la période carthaginoise et romaine, pas plus que sur la conquête arabe et les diverses dominations qui se sont succédées durant les luttes séculaires des dynasties souveraines de l'Orient et de l'Occident musulman et les revendica-

tions d'indépendance de la race berbère. J'arrive d'un bond à l'époque de la décadence du royaume hafsite de Tunis, duquel dépendait Tripoli.

En 1146, Roger, roi de Sicile, s'empare de Tripoli qui reste plusieurs années aux mains des chrétiens ;

En 1355, Philippe Doria, amiral de la République de Gênes, surprend Tripoli et la livre au pillage.

La tradition locale rapporte qu'à l'époque de la croisade de Saint Louis contre Tunis, en 1270, Tripoli avait déjà subi l'attaque d'une flotte chrétienne dont la nationalité est restée indéterminée. Il est à présumer que cette expédition fut accomplie par les croisés anglais. En effet, peu de jours après la signature de la paix entre les princes chrétiens et le roi de Tunis, le prince Édouard, fils du roi d'Angleterre, arrivait à La Goulette avec les croisés de sa nation et ceux d'Écosse. Il se plaignit avec amertume de la cessation de la guerre sainte à laquelle il venait prendre part, et de là, suivant les documents de l'époque, il partit pour la Palestine. Aucune autre flotte chrétienne que celle des croisés d'Angleterre ne parcourut alors les parages à l'orient de Tunis et c'est donc à eux que peut être attribuée l'agression et le pillage dont le souvenir s'est conservé dans les chroniques locales.

En 1460, la population tripoline, profitant des embarras que le souverain hafsite de Tunis avait avec les sultans du Maroc, se déclare indépendante et constituée en République, élit son cheïkh ou gouverneur du pays. Voici les noms de ces cheïks :

1460. — Cheïkh Sidi Mansour ;

1471. — Cheïkh Sidi Youssef ;

1480. — Cheïkh Mamy ;

1492. — Cheïkh Abd-Allah.

C'est sous le gouvernement de celui-ci, au mois de juillet 1510, que le comte Don Pierre Navarre enleva d'assaut la ville de Tripoli, après un combat meurtrier

où périrent six mille Maures. La ville fut rasée et les matériaux provenant de ces démolitions, ainsi que des ruines romaines des environs, employés immédiatement à construire les remparts, le château et les forts qui servent encore aujourd'hui à la fortification de Tripoli. Après avoir arboré l'étendard du roi catholique sur sa nouvelle conquête, le comte Pierre Navarre laissa des troupes et du canon dans la place dont il confia le commandement à Don Diego de Vera. Puis il se rembarqua, emmenant en ôtage le cheïkh Abd-Allah, qu'il déposa à Messine.

L'année suivante (1511), Tripoli était réuni à la vice-royauté de Sicile. Le gouverneur espagnol Don Jayme de Requesens céda le poste à Don Guillem de Moncade, frère du vice-roi.

En 1529, François Velasquès étant gouverneur, Charles-Quint fit don de l'île de Malte et de Tripoli aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qui venaient d'abandonner Rhodes. Le commandeur Gaspard de Sanguesse prenait possession de Tripoli pour le compte de l'ordre ;

En 1535, le commandeur George Schilling, gouverneur ;

En 1541, le commandeur Fernand de Bracamond, gouverneur ;

En 1542, le commandeur Christophe de Solertafan, gouverneur ;

En 1549, le commandeur Gaspard de Vallier, gouverneur.

Malgré les demandes réitérées de ce gouverneur qui se plaint de l'abandon dans lequel on le laisse, n'ayant que 30 chevaliers de Malte auprès de lui, avec 600 soldats calabrais et siciliens, sur lesquels il ne peut compter, au moment où les Turcs se disposent à l'attaquer, aucun secours ne lui est envoyé de Malte par le grand maître d'Omèdes qui fit preuve d'une négligence impardonnable.

Au mois d'août 1551, Sinan Pacha, avec une flotte de 140 voiles, arrive de Constantinople devant Tripoli. Soutenu par les deux corsaires, Mourad Agha et Dragut

Raïs, il met le siège devant Tripoli par terre et par mer et s'en empare facilement par la lâcheté des Calabrais de la garnison.

Mourad Agha, gouverneur de Tripoli, est bientôt remplacé par Dragut Pacha.

Voici la liste nominative des gouverneurs turcs :

1551. — Mourad Agha.

1553. — Dragut Pacha; fait des expéditions pour soumettre l'intérieur de la Tripolitaine, au Gharian, à Tarhouna. Il reconstruit la ville ruinée par les Espagnols. Dragut est tué au siège de Malte; son corps, rapporté à Tripoli, est inhumé dans la mosquée qu'il avait fait construire et qui porte son nom.

1565. — Occhiali Raïs Pacha, renégat Calabrais; est ensuite envoyé de Tripoli à Alger (Euldj-Ali).

1568. — Giaffar Pacha; fait construire la porte de la ville, dite de la Menchia, qui ouvre sur l'oasis.

1580. — Ramdan Pacha. Insurrection des Arabes contre la domination turque. Ramdan est assassiné.

1584. — Mustapha Pacha. Le chef arabe Yahïa El-Djebâïli rassemble les populations arabes de la Tripolitaine, leur représente les tyrannies et les cruautés exercées depuis vingt-cinq ans par les Turcs et propose de se délivrer de leur joug. Blocus de Tripoli. La ville, approvisionnée par mer, résiste. Mustapha Pacha est rappelé pour donner satisfaction aux plaintes de la population arabe.

1588. — Hussein Pacha. Le chef arabe Nouar, rival de Yahïa, est gagné par les Turcs et tue Yahïa; mais un marabout reprend en main la révolte et annonce que c'est une action pieuse de chasser les Turcs à cause de leurs procédés tyranniques. Les rebelles font un grand carnage des Turcs en pénétrant dans la ville. Le pacha et les Turcs survivants, réfugiés dans le château, se défendent avec le courage du désespoir. Les Arabes, à court de munitions et en souvenir des bons traitements des chevaliers, envoient des exprès à Malte, suppliant le

grand maître Verdalle de les secourir pour chasser les Turcs. Un chevalier vient, en effet, auprès des Arabes annoncer l'arrivée des secours; mais, à ce moment, 50 galères de Constantinople entrent dans le port et débloquent la forteresse. Le marabout trahi par les siens est livré au pacha qui le fait écorcher vif et sa peau, bourrée de paille, expédiée à Constantinople.

1595. — Ibrahim Pacha.

1600. — Iskander Pacha. Sous son gouvernement et par ordre de Henri IV, notre ambassadeur à Constantinople, de Brèves, passe à Tripoli où il est bien reçu et en retire tous les esclaves de sa nation (1605).

1606. — Selim Pacha. Révolte des Arabes du Djebel, commandés par le cheïkh Abd-Allah.

1611. — Ali Pacha et après lui Ahmed Pacha; mais, au-dessus d'eux, un Ture du nom de Safer se fait proclamer dey indépendant par la milice. Des plaintes multiples s'élèvent contre lui de tous côtés. Le Capitan Pacha vient faire une enquête et la vérité est constatée. Safer, monté sur un âne, est promené par la ville, livré aux insultes de la population puis pendu à la porte de la Menchia.

1619. — Soliman Pacha. Révolte dans le Djebel.

1624. — Mustapha Chérif (deuxième dey). Malgré la fin tragique de Safer, un Marocain, dit Mustapha, se fait aussi proclamer dey. Louis XIII envoie à Tripoli Bérenguier qui obtient la mise en liberté de cent esclaves français et la promesse de faire respecter nos bâtiments marchands par les corsaires tripolins. Bérenguier s'en retourne en France et laisse à Tripoli Du Molin en qualité de consul de sa nation, en 1630. Mustapha Chérif Dey est massacré. Pendant sa domination, les pachas de Tripoli avaient été: Hassan Pacha, en 1625, Kassem Pacha, en 1628, et Ramdan Agha Pacha, en 1631.

1631. — Mohamed de Chio (troisième dey). Révolte de Taourga et des Beni Oulid. Il occupe la localité de Benghazi et y construit un fort; fait une expédition dans le désert et s'empare de la ville saharienne de Audjila.

En 1641, deux missionnaires de la Propagande, les pères Pascal et Pacifique, récollets français, viennent à Tripoli pour le rachat des esclaves. Avec l'appui du consul Du Molin ils obtiennent de louer une maison et fonder une chapelle pour les esclaves. Ils séjournent quatre ans à Tripoli et ramènent en France cinquante prisonniers.

1643. — Le père Alipe, de Palerme, apostasie, se fait musulman, puis redevient chrétien. On le brûle vif à la porte de la ville. Cet incident est cause que les deux missionnaires français, mentionnés plus haut, sont obligés de quitter Tripoli.

1644. — Révolte des habitants de la campagne de Benghazi; les Turcs abandonnent le fort qu'ils y avaient construit.

28 septembre 1649. — Mohamed de Chio meurt empoisonné et est remplacé par Osman Pacha, élu par la milice et le peuple. Le père missionnaire, Jean-Baptiste de Nice, est brûlé vif à la porte de la ville. Les Turcs reprennent possession de Benghazi.

1655. — Le protecteur Olivier Cromwel fait poursuivre les pirates barbaresques par l'amiral Blak. Cet amiral signe, le 25 juillet 1658, un traité de paix avec Tripoli et laisse dans cette ville le consul Samuel Toker.

Au mois de juillet 1661, le chevalier Pol, commandant une escadre de quinze vaisseaux paraît devant Tripoli et menace de bombarder si les corsaires continuent leurs déprédations.

Mouraïed et Ould Nouar, du pays de Tanhouna, se révoltent contre les Turcs.

1662 (18 août). — L'amiral hollandais Ruyter devant Tripoli.

1668. — Tout le Djebel en révolte.

1669 (19 août). — La flotte française de l'amiral d'Almèras (14 vaisseaux) devant Tripoli. Les pères Trinitaires Plantier et Victor, tous deux de la ville de Digne en Provence, retirent vingt-cinq esclaves.

1670. — Salem, chef des Beni Oulid, et Mansour, cheïkh des Mahmid, à la tête de 30,000 hommes, se déclarent indépendants.

1672. — Le 15 août, le Marquis de Martel avec une escadre de six vaisseaux français devant Tripoli et lui déclare la guerre. La milice et le peuple de Tripoli se révoltent contre Osman Pacha. Guerre dans la ville. Osmar meurt subitement le 28 novembre, les uns disent de colère, d'autres empoisonné. Il avait régné 23 ans.

1672. — Un chaouch natif de Janina, nommé Ouali (ou Bailli), homme de confiance d'Osman Pacha, se fait proclamer dey. Guerre entre Tunis et Tripoli; révolte des Arabes. Ouali Dey meurt le 13 mai 1675; il avait pour Pacha sous ses ordres Khalil Pacha.

1675. — Mustapha Palaouan Dey, déposé.

1675. — Ibrahim Messerogli Dey. Menace de guerre de l'Angleterre; traité de paix.

1676 (2 avril). — Mustapha Gros, renégat grec, est élu dey en remplacement d'Ibrahim qui s'est enfui en Égypte avec ses richesses.

1677. — Baba Osman Dey, renégat, natif de Nice en Provence.

1678 (27 avril). — Sidi Mahamed Dey, serrurier de son métier.

1680. — Les corsaires de Tripoli ayant fait de grands ravages, Duquesne vient avec cinq vaisseaux menacer de ses représailles. La course se poursuit néanmoins et plusieurs bâtiments de Marseille, richement chargés, sont encore enlevés. Duquesne repart alors de Toulon et se met à la chasse des pirates tripolins qui se réfugient à Chio. Duquesne pénètre dans ce port le 23 juillet 1681 et brûle six des meilleurs vaisseaux corsaires. Le Capitlan Pacha était envoyé pour conclure la paix entre les Français et les Tripolins. Le plus important des articles imposés par Duquesne était la liberté de tous les esclaves français et autres pris sous la bannière de France. Le divan de Tripoli ayant appris la nouvelle du désastre de

sa flotte et du traité, mit à mort tout d'abord son amiral, puis témoigna ne vouloir pas ratifier les conditions du traité et refusa de recevoir le Vicomte de la Magdelaine, secrétaire de Duquesne, qui y venait en qualité de consul. Mais, l'énergie de la Magdelaine fit qu'on l'accepta de force et qu'on lui livra 260 esclaves qui étaient rapatriés par ses soins en février 1682.

Cependant Mahamed Dey avait été déposé le 3 octobre 1679 et remplacé successivement par Hassan Dey et Abaza Dey.

Au mois de juin 1683, Louis XIV avait envoyé M. de Bonnecorse en mission à Tripoli auprès de la Magdelaine qui n'avait pas à se louer de la conduite du divan à son égard. Le bâtiment ayant fait naufrage sur les écueils du port de Tripoli, l'équipage et Bonnecorse lui-même étaient mis au bagne.

De la Magdelaine proteste; le divan le menace de l'enfermer au bagne lui aussi. Les corsaires portent la désolation parmi notre marine marchande et finissent par chasser le consul de la Magdelaine après l'avoir tenu plusieurs mois en prison.

Outré de ces insultes intolérables, Louis XIV ordonne au maréchal d'Estrées d'aller bombarder Tripoli. A cette nouvelle, une révolution éclate dans cette ville contre ceux qui sont cause de la rupture avec la France. Abaza Dey est exilé à Gerba et plusieurs de ses officiers mis à mort; mais il était trop tard, la révolution n'ayant eu lieu qu'au moment où d'Estrées avait déjà commencé le feu sur la ville. La flotte française s'embossait devant Tripoli le 19 juin 1685, la bombardait et la réduisait en cendres. Alors, un vieillard de 94 ans, El-Hadj Abd-Allah, qui venait d'être élu dey, alla à bord du vaisseau amiral, avec un pavillon blanc sur chaloupe. D'Estrées lui imposa comme condition la délivrance immédiate de tous les esclaves chrétiens, de quelque nationalité qu'ils fussent, d'une amende de 500,000 livres et la remise d'otages pris parmi les notabilités du pays.



1,200 esclaves, la plupart Italiens, étaient rendus ; plus de 400,000 livres étaient payées comptant, et voici la traduction de la lettre adressée au roi pour implorer son pardon.

« Au plus glorieux des monarques chrétiens et l'élite des plus grands seigneurs de la religion de Jésus ; très excellent et très-puissant empereur de France. Après avoir rendu à Votre Majesté mille et mille témoignages de notre respect et de notre très soumise et très sincère estime et affection et lui avoir présenté les saluts de paix, nous lui donnons avis que M. le maréchal d'Estrées, qui est la gloire des nobles de la nation, étant venu ici de la part de Votre Haute Majesté, nous lui avons envoyé plusieurs notables et gens de confiance, tant de la part du divan que de la nôtre, pour le supplier de nous donner la paix. Ce Seigneur a agréé notre très humble prière et nous a accordé la paix, comme en ayant le pouvoir de Votre Majesté.

» On a mis par écrit les articles, on les a signés et bullés et la paix a été publiée par le consentement général, tant des puissances du divan que de la milice de Tripoli, en sorte que c'est une paix célèbre et authentique qui doit être éternelle. Dieu fasse que ceux qui voudraient ci-après penser seulement à la rompre ou à contrevenir aux accords et promesses de ce traité, puissent non seulement avoir une fin malheureuse, mais encore nous prions Dieu que leur visage soit noirci en ce monde et dans l'autre, et si le dey Hassan Abaza qui m'a précédé, ainsi que le trésorier Mahmoud Vénitien, Ibrahim Kiaya et les autres misérables de ce règne ont eu l'esprit si mal tourné que de rompre la paix qui nous avait été accordée et exercer sur les marchands français des injustices et des mauvais traitements contre toute sorte de droit et de raison, ce n'est aucunement notre faute, Sire, et si nous eussions été à Tripoli en ce temps-là, nous n'y aurions jamais consenti ; nous étions alors

au port d'Alexandrie. Mais ces scélérats et perturbateurs du repos public, qui ont rompu la paix, ne se sont pas contentés de voler et piller les biens des Français, ils en ont fait de même du trésor de notre république et, après cela, ont pris la fuite et se sont dispersés errants de tous côtés avec ceux de leur parti. Dieu les confonde en ce monde et dans l'autre, car ils ont causé à tous les pauvres gens, aux marchands et à notre république un tort infini et un dommage irréparable.

» C'est pourquoi nous nous jetons tous aux pieds de Votre très auguste et très haute Majesté impériale pour la supplier très humblement de jeter ses regards favorables sur les pauvres gens de ce pays qui sont innocents de ce qui est arrivé. Ils espèrent, Sire, qu'étant le plus grand et le plus généreux empereur qui soit et qui ait jamais été parmi les chrétiens, vous donnerez à tout le monde des marques infailibles de votre générosité en leur accordant le pardon qu'ils demandent très respectueusement à Votre Majesté pour les fautes et les insolences que leurs malheureux prédécesseurs ont commises et lesquelles ils la supplient d'oublier entièrement.

» Nous savons tous que Votre Majesté n'a pas besoin des biens des pauvres gens comme nous sommes ; aussi peut-elle être assurée qu'il n'arrivera jamais de notre part rien qui puisse choquer son sentiment ni déplaire à sa volonté impériale et, pendant que nous serons en vie, il est impossible que cette célèbre paix ait aucune atteinte.

» Après avoir ainsi réitéré notre prière à Votre Majesté pour qu'elle nous fasse la faveur de nous rendre ses bonnes grâces, nous finissons en suppliant le créateur qu'il vous maintienne à jamais sur le trône de l'empire.

» Écrit à Tripoli d'Afrique, le 14 de châban 1096.  
(17 juillet 1685).

» *Cachet et signé* : Hadj Abd-Allah, dey de Tripoli;

» *En marge* : Et pour la sûreté et l'affermissement de la paix, nous avons envoyé en France (otages) : Yousef Khodja, grand defterdar, et Mohamed Khodja, second trésorier, qui sont nos plus considérables secrétaires ;

» Quatre Buluk Bachi, ou capitaines de nos janissaires, ainsi que les quatre Oda-Bachi, ou lieutenants, avec trois janissaires qui les accompagnent. Ce sont là, Sire, les premiers de notre État. Nous supplions Votre Majesté de ne leur pas refuser ses égards favorables et nous espérons, parce que nous avons affaire au Grand Empereur de France. »

J'ai reproduit textuellement cette lettre, afin de mieux laisser apprécier la valeur des promesses et des serments des Tripolins. Les otages dont il est fait mention n'eurent certes point à se plaindre de leur séjour en France ; on les installa au jardin du roi, à Toulon.

1686 (29 juillet). — L'escadre du duc de Mortemart se montre devant Tripoli.

1687 (avril). — Départ d'ambassadeurs tripolins pour Paris. Ils emmènent six chevaux, des autruches et autres animaux pour être offerts au roi.

1688. — Ismaïl Pacha de Tripoli.

1689. — Mehemed Dey. En 1693, les otages tripolins, gardés en France, étaient rentrés dans leur patrie. Dès lors, la course est reprise par les corsaires. Le consul français Lemaire est arrêté et mis aux fers. Préparatifs en France pour une nouvelle attaque. Dussault arrive à Tripoli, obtient des excuses et signe un nouveau traité de paix.

1701 (avril). — Révolution à Tripoli. Un cafetier, du nom de Osman, se fait proclamer dey ; mais il est renversé par le capitaine-corsaire Hadj Moustapha Gallipoli. Celui-ci est très hostile aux Français et dit publiquement qu'à la première occasion il fera tordre le cou à leur consul et mettre au bague les pères missionnaires ses protégés.

1702 (22 juillet). — Dhalil Bey s'empare du pouvoir et fait étrangler Hadj Mustapha. Révolte des Arabes du Gharian.

1704 (17 décembre). — L'armée tunisienne attaque Tripoli; elle est repoussée. Khalil Bey envoie une ambassade à Paris.

1710. — Ibrahim Bey.

1711. — Mehemet Bey.

1711. — Hadji Redjeb Dey.

1711 (août). — Ahmed Karamanli fait massacrer les Turcs et s'empare du pouvoir qui devient héréditaire dans sa famille.

1714. — L'amiral Duquesne fils se montre devant Tripoli. Une ambassade est envoyée à Paris par Karamanli. Révoltes chez les Arabes. Les corsaires de Tripoli recommencent leurs courses contre notre marine marchande en 1727. Le 20 juillet 1728, l'escadre de l'amiral de Grandpré bombarde Tripoli jusqu'au 28. La moitié de la ville est détruite. La paix est faite et des ambassadeurs envoyés à Paris.

1731 (13 juillet). — L'amiral Duguay-Trouin devant Tripoli.

1733. — Le Fezzan se révolte contre les Turcs.

1745 (4 novembre). — Le pacha Ahmed Karamanli, tourmenté d'avoir perdu la vue, se suicide et laisse son autorité à son fils Mohammed.

Ambassade envoyée en France par Mohammed Pacha. M. de Gournay, commissaire des guerres et M. Barbach, colonel de cavalerie, viennent étudier à Tripoli la possibilité d'y créer un établissement pour alimenter nos haras de chevaux barbes.

1754. — Révolte du Gharian. Le 24 juillet, mort du pacha Mohammed Karamanli. Son fils aîné, Ali Pacha, lui succède.

1793. — Un aventurier, du nom de Ali Bourghoul, se présente à Tripoli, avec une flotille, porteur d'un firman qui destitue Ali Pacha et le nomme à sa place. Ali Kara-

manli est forcé de s'enfuir devant l'usurpateur. Toute la population se lève contre ce dernier et l'expulse.

Yousef, fils d'Ali Pacha Karamanli, s'empare du pouvoir à Tripoli, le 11 juin 1795.

La campagne d'Égypte de Bonaparte soulève contre la France l'inimitié de la Turquie. Les régences d'Alger et de Tunis sont entraînées dans ce mouvement; mais Yousef Pacha de Tripoli reste, autant qu'il le peut, attaché à nos intérêts, favorisant, en tout ce qui dépendait de lui, l'approvisionnement de Malte et la correspondance par terre entre Bonaparte et Beaussier, notre consul général à Tripoli. Le commodore anglais Campbell vient forcer Yousef Pacha de lui livrer notre consul général et tous les Français résidant à Tripoli. M. Beaussier est, en effet, enlevé au mépris de la justice et du droit des gens et conduit sur la côte d'Italie; il ne revient occuper son poste qu'au mois de juillet 1801, après la signature d'un nouveau traité de paix avec le pacha de Tripoli.

1819 (8 octobre). — Les escadres combinées, anglaise et française, jettent l'ancre devant Tripoli et notifient au pacha la décision du congrès d'Aix-la-Chapelle, interdisant aux Barbaresques d'armer contre la chrétienté. Mais, lors de l'insurrection grecque, en 1824, les bâtiments tripolins étant allés au secours du sultan, se permirent encore quelques actes de piraterie contre des navires sardes et le pacha eut même la prétention de faire payer au consul de Sardaigne le cadeau de 4,000 piastres fortes qui se donnait jadis à chaque changement de titulaire. Sur le refus de cet agent, il fit abattre son pavillon et déclara la guerre à son gouvernement. Le 25 septembre 1825, une escadrille sarde, commandée par le chevalier Sivoli, composée de neuf voiles, se présenta devant Tripoli et le pacha Yousef eut la folie d'exiger 30,000 piastres fortes avant d'entrer en pourparlers. Sivoli, indigné de cette insolence, répondit énergiquement qu'il n'avait à la disposition du pacha que 30,000 boulets, et aussitôt il commença l'attaque. L'action

vigoureuse de cette brave petite armée terrifia le pacha qui accepta dès lors tout ce que lui imposa Sivoli.

1830. — Par la prise d'Alger, la France affranchit l'Europe entière du honteux tribut que depuis des siècles elle payait aux régences barbaresques. Un mois après, l'amiral de Rosamel, avec sa division navale, venait notifier à Yousef Pacha l'abolition définitive de la course et de l'esclavage des chrétiens.

1833. — Pressé par de gros embarras financiers, Yousef Pacha frappe ses administrés d'un impôt extraordinaire. Ceux-ci se révoltent. A bout de ressources, Yousef Pacha abdique en faveur de Sidi Ali son petit-fils. Aussitôt, Sidi Mohammed, fils de Yousef, se révolte. Tripoli est assiégé par les rebelles. La guerre continuant, une escadre turque est envoyée de Constantinople dans le but officiel de confirmer Sidi Ali dans sa dignité de pacha et lui fournir des renforts de troupes pour venir à bout des rebelles. Le 26 mai 1835, Nedjib Pacha, commandant de la flotte, arrive à Tripoli et débarque les troupes. Le 28, tout était préparé pour la réception solennelle de Nedjib. Sidi Ali Karamanli crut, à la suite de quelques insinuations, devoir se rendre à bord afin de prendre l'amiral turc envoyé à son aide. Nedjib débarque, mais l'infortuné Sidi Ali est retenu sur le vaisseau amiral.

Le 1<sup>er</sup> juin 1835, Nedjib adressait notification officielle à tous les consuls pour les informer de son installation. Quant à Sidi Ali, il était expédié à Constantinople où il finit ses jours. Telle fut la fin de la dynastie des princes indépendants Karamanlis et la prise de possession de Tripoli par les Turcs.

Redevenue province turque, l'ancienne régence a eu depuis, en qualité de Valis ou gouverneurs généraux, les pachas dont voici la liste nominative :

1835. — Nedjib Pacha.

1835 (1<sup>er</sup> septembre). — Mohammed Raïs Pacha.

1837. — Tahir Pacha.

- 1837. — Hassan Pacha.
- 1838. — Asker Ali Pacha.
- 1842. — Mehemet Pacha.
- 1847. — Raghîb Pacha.
- 1848. — Izzet Pacha.
- 1854. — Moustapha Nouri Pacha.
- 1855. — Osman Pacha.
- 1859. — Izzet Pacha.
- 1860. — Mahmoud Nedim Pacha.
- 1867. — Ali Riza Pacha.
- 1870. — Halid Pacha.
- 1871. — Réchid Pacha.
- 1872. — Ali Riza Pacha (deuxième fois).
- 1873. — Sami Pacha.
- 1874. — Mustapha Assim Pacha.
- 1878. — Ali Kiémali Pacha.
- 1878. — Mahmoud Damat Pacha.
- 1879. — Izzet Pacha (deuxième fois).
- 1881. — Nazif Pacha.
- 1881 (novembre). — **Rassim Pacha, gouverneur actuel.**

A cette liste chronologique, il en est une autre qui peut également vous intéresser ; c'est celle des représentants de la France à Tripoli, la voici :

- 1630. — Du Molin, consul.
- 1640. — Bayon, gérant le consulat.
- 1650. — Estienne, id.
- 1681. — De la Magdelaine, consul.
- 1683. — Le Maire (Claude), consul.
- 1692. — Le Maire (Louis), consul.
- 1693. — Le R. P. Racine, gérant le consulat.
- 1694. — De la Lande, consul.
- 1700. — Delane, consul.
- 1703. — Le Maire, consul.
- 1708. — Poullard, consul.
- 1711. — Expilly, consul.

1723. — Martin, consul.  
 1729. — De Raimondis d'Allons, consul.  
 1740. — De Montgrand, consul.  
 1741. — Gautier, consul.  
 1745. — De Gardane, gérant.  
 1746. — Caullet, consul.  
 1756. — De Gardane, consul.  
 1763. — Pinatel, chancelier.  
 1765. — De Lancy, consul.  
 1775. — Benezet Armény, consul.  
 1776. — Du Rocher, consul.  
 1779. — D'Esparron, gérant.  
 1780. — D'André, consul général.  
 1782. — Vallière, gérant.  
 1788. — Pellegrin, consul.  
 1793. — Guys, consul général.  
 1798. — Beaussier, consul général.  
 1814. — Delaporte, gérant.  
 1815. — Mure, consul général.  
 1824. — Vattier de Bourville, gérant.  
 1825. — Rousseau, consul général.  
 1830. — Schwebel, consul général.  
 1835. — Bourboulon, consul général.  
 1842. — De Chateau, consul général.  
 1845. — Blanchet, consul général.  
 1850. — Pellissier de Raynaud, consul général.  
 1854. — Roches (Léon), consul général.  
 1860. — Botta, consul général.  
 1869. — Wiet, gérant.  
 1872. — Delaporte, consul général.  
 1878. — Féraud, consul général.

Voilà, cher ami, un résumé du travail historique que j'espère vous donner quelque jour. Il est à peu près achevé et je n'ai plus qu'à le *polir* et *repolir*, selon l'ex-



pression que vous savez. Dieu fasse qu'il n'ait pas le sort du grand travail de ce pauvre Berbrugger, notre prédécesseur, qui consacra son existence à écrire les *Annales de la Domination turque en Algérie*. Vous savez la suite, et nous attendons toujours que le particulier qui s'est saisi de l'œuvre inédite, à la mort de Berbrugger, veuille bien avoir la pudeur, par remords de conscience, de la restituer à la mémoire de son auteur et à notre bibliothèque historique algérienne à qui elle fait défaut.

Toujours tout à vous,

**CHARLES FÉRAUD.**

Votre dévoué et fidèle serviteur  
Charles Féraud